

Le présent Permis de Construire porte sur la construction d'un Bâtiment Logistique.

- **Les caractéristiques du terrain**

Le lot concerné est composé de 115 parcelles, se trouvant sur la Commune de Brebières. Il est situé entre le chemin des Lambres, le chemin de Corbehem et la départementale D307.

LE PROJET

La construction est de type « monolithique ». Le niveau +/-0,00 du projet, dallage RDC intérieur, est fixé à la cote +/-0.00=+37,85 NGF.

Le corps principal de la partie entrepôt est composé de 5 cellules de stockage et 2 cellules à risques, basé sur une trame optimisée pour la logistique.

Les cellules sont constituées de poteaux béton permettant de supporter la charpente BA et la façade réalisée en bardage.

La toiture est constituée de bacs acier + isolation + étanchéité bitumineuse de teinte grise (pente à 3,1%). Les façades en bardage vertical sont animées par un calepinage vertical rappelant celui d'un code barre : le rythme est aléatoire avec 3 couleurs ; blanc RAL 9002, argent RAL 9006 et Gris RAL 7037. Des lignes vertes RAL 6018 sont placées de manière ponctuelle.

116 quais sont répartis sur les façades Nord et Sud pour l'accès des PL à toutes les cellules en expédition et réception.

Sur ce corps principal en façade Sud viendront adossés 2 bâtiments de 2 niveaux, qui constitueront les bureaux et les vestiaires pour le personnel de la plateforme. En façade Nord, sont adossés deux autres bâtiments qui sont les locaux de charges pour les engins de manutention.

Les locaux techniques dits « énergies », TGBT, Transformateur, sprinkler sont situés de manière indépendante ainsi que le poste de garde. Tous ces éléments seront traités en bardage vertical gris unis RAL 7037. La casquette du poste de garde, un angle et l'entrée des bureaux seront traités en vert RAL 6018. Les cuves seront galvanisées.

Des bassins de rétention et d'infiltration sont situés sur le terrain afin de gérer les eaux de toitures ainsi que les zones imperméabilisées tel les voies de circulation et les zones de stationnement.

- **Le CES**

Le lot a une superficie de 18ha 12a 56ca. Le CES en vigueur sur la zone impose un maximum de 50% de surface construite soit 90628 m² possible.

Le projet totalise un CES de 68938 m² ce qui respecte le CES maximum du lot.

- **Sécurité -**

Le projet n'est pas un ERP, il ne reçoit pas du public.

L'évacuation des fumées sera réalisée par des lanterneaux de type R17. Activation manuelle depuis des coffrets centraux en Co2 O/F (1 pour chaque zone de cantonnement des fumées). Positionnement près des sorties de secours avec fusible d'ouverture automatique calibré à 140°C par lanterneaux. Les lanterneaux de désenfumage seront répartis sur la totalité du toit dans le respect minimum des 2% par surface de cantons. Ils contribueront également au pourcentage de clairance naturel.

Les acrotères des cellules de stockage et des locaux techniques respecteront une hauteur de 1m depuis la toiture.

Des espaces d'attente sécurisés seront positionnés dans un des bureaux de l'étage.

- **Stationnements**

18 attentes PL sont situées hors contrôle d'accès du poste de gardes tandis que 15 attentes se trouvent sur le site.

Le parking VL des visiteurs de 37 places est indépendant de celui des salariés qui compte 310 places. Le contrôle des salariés se fait par un tourniquet surveillé par le poste de garde.

L'ensemble du projet totalise donc 380 places de stationnements.








- **Espaces verts et plantations**

Les espaces non construits ou non aménagés seront paysagés. Un soin particulier sera apporté au traitement paysagé de la parcelle.

Un merlon planté de 7m sera créé le long de la zone d'habitation proche.

Il sera prévu à minima 1 arbre pour 4 places de stationnement :

Tableau des plantations

02 - Première grandeur		Frêne	9
03 - Première grandeur		Hêtre Commun	28
04 - Deuxième grandeur		Erable Plane	13
05 - Deuxième grandeur		Aulme Rouge	19
06 - Troisième grandeur		Bouleau Pleureur	20
07 - Troisième grandeur		Mûrier Blanc	5
08 - Haie bocagère		Sureau Noir	1
			95

- **Clôtures / Entrée**

Les clôtures sont réalisées en panneaux rigides de couleur vert de type DIRICKX / EXALT Delta ou similaire, hauteur 2m.

Un mur acoustique de 171 ml sera implanté le long de la RD307 en complément du pont.

- **Les Réseaux**

Tous les réseaux créés seront raccordés aux réseaux publics mis à disposition par l'aménageur en limite de propriété au droit de l'accès principal.

L'ÉLEC sera pris à partir d'un transformateur se trouvant sur le site.

Les points de livraisons AEP, GAZ et TELECOM seront implantés au Nord-Ouest de la parcelle.

Les Eaux Usées sont collectées et raccordés au réseau public au même endroit.

Les eaux de ruissellements des surfaces imperméables, enrobés et toitures, seront collectées et acheminées dans des bassins d'infiltration.

Les eaux de surface des zones enrobées seront traitées dans un séparateur d'hydrocarbures en amont du bassin d'infiltration.

Les PI du réseau incendie seront alimentés depuis le réseau public.

Les eaux d'incendie seront contenues par un système situé en périphérie du bâtiment, elles seront canalisées pour rejoindre un bassin de rétention de 3550 m³. Le reste du temps, les eaux rejoindront les bassins d'infiltration après un passage dans un séparateur d'hydrocarbure.

XXL Log
42, Bd A. Vivaldi
42000 St-Etienne
TEL. 04 77 92 08 10
FAX. 04 77 92 08 11
xxl@xxlatelier.com



Goodman
62, Rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
TEL. 01 55 35 08 50

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE
BREBIERES - 62117

NOTICE ARCHITECTURALE

PC4.1

ECH : DPC
02/05/2018

N° Affaire :
DESSINE PAR : Ph. VILLARD
ICAR-BRED-DPC-01.pln

ICAR